



SECTION DES BOUCHES DU RHONE

CHS DU 26 JUIN 2019

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président du CHS,

Nous rappellerons aujourd'hui le contexte général touchant la Fonction Publique dans le cadre de la **Loi « Transformation de la Fonction publique »**.

Après lecture de ce projet de loi, et décryptage de la novlangue gouvernementale nous y voyons surtout la « **destruction de la Fonction Publique** ».

Outre la modification du statut ouvrant à la généralisation de la contractualisation et donc de la précarité, ce projet de transformation remet en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires en retirant les avis pour les mutations et promotions des compétences des CAP.

En lien avec la tenue de cette réunion plénière aujourd'hui, cette Loi prévoit aussi la suppression des CHS-CT, en les fusionnant avec les Comités Techniques.

Nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que cet arsenal n'a d'autre objectif que de réduire les domaines d'intervention et les moyens des instances représentatives des personnels.

De plus, plusieurs articles de ce projet, sous couvert de mobilité et de transition professionnelle, s'inscrivent clairement dans des dispositifs issus du secteur privé avec notamment la mise en place de rupture conventionnelle et de détachement d'office des fonctionnaires, autant d'outils visant à atteindre les objectifs gouvernementaux de suppressions d'emplois au sein de la Fonction Publique.

Quant à l'organisation des instances médicales, et à l'instar des atteintes qui leur ont été portées dans le secteur privé, elles sont aussi dans le collimateur du gouvernement, toujours sous couvert de mutualisation et de meilleure prise en charge des agents publics....

FO réaffirme sa revendication pour une Médecine de Prévention disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires, et refuse catégoriquement toute mutualisation interministérielle de ses acteurs.

Nous aborderons maintenant la DGFIP, avec le **projet de « géographie revisitée »** que la Direction locale a ENFIN communiqué le 6 juin. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le CHS aura bien besoin de sa substance face aux ravages que cette nouvelle cartographie imposerait sur les conditions de travail des agents.

Si autant de services fermaient, si autant de missions étaient transférées, comment les agents s'adaptent-ils efficacement dans leur vie au travail face à un tel démantèlement du réseau ?

S'appuyant sur un cahier des charges intitulé «*bâtir un nouveau réseau*», l'ambition affichée consisterait véritablement à supprimer la quasi totalité des Trésoreries du département en les remplaçant par quelques points d'accueils dits de proximité ou de Maisons France Services qui ne bénéficieraient pas d'agents des Finances Publiques titulaires.

Pire, nos locaux actuels DGFIP pourraient être utilisés par ces maisons de service public « low-cost » et fourre-tout avec des associations qui y tiendraient également une place.

Les services gérant les missions fiscales, SIP-SIE-SPF seraient aussi lourdement impactés, et réduits également à la portion congrue en terme d'implantation avec les suppressions d'emplois qui suivraient.

D'ailleurs, le Directeur local ne s'en cache pas dans ses discours où il affirme sans cesse qu'un effort en terme de suppressions d'emplois sera demandé au département dans le cadre de ce projet.

Cette déconcentration de proximité, chère à Mr DARMANIN, reviendrait à désigner également, des chargés de missions censés proposer leurs services aux Mairies ou remplir un rôle de conseiller aux collectivités locales, comme si notre réseau actuel n'était pas assez compétent pour l'exercer.

Il est entendu que de tels projets destructeurs ne peuvent que nourrir les plus vives inquiétudes chez les personnels, d'autant que bon nombre de missions pourraient, par dessus le marché, **être externalisées** dans les collectivités locales ou dans le secteur privé.

Bien évidemment, et alors qu'une action intersyndicale est menée en ce moment avec la présence de centaines d'agents, comme première mobilisation collective, d'autres se préparent et les organisations syndicales dans l'unité la plus large, et avec l'appui de leurs mandants, s'opposeront avec force pour obtenir le retrait de ce projet visant à réduire la DGFIP à un champ de ruine.

Vos représentants en CHS-CT 13 :

Philippe LANTELME (Douane), Marie-Laure SOLANO (DRFiP),

Christophe ROCCA (expert)

et Frédéric MICHEL (expert)

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône

FO - DRFiP 13 16 rue Borde

Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr